

## Chapitre I\_5

### LA PONCTUATION

La ponctuation est un élément indispensable à la lisibilité et à la compréhension d'un texte écrit. Une phrase commence par une majuscule et finit par un point. Un texte dépourvu de ponctuation ou mal ponctué est illisible. Les phrases deviennent incorrectes, et le lecteur ne peut plus suivre le cheminement de votre pensée. La ponctuation est la marque écrite des pauses effectuées à l'oral

Les signes de ponctuation permettent essentiellement :

- d'assurer le découpage syntaxique de la phrase et de marquer les pauses qu'il nécessite ;
- d'indiquer à la fois les intonations orales et les intentions qu'elles traduisent.

Chaque type de phrase a sa ponctuation :

- déclarative : .
- exclamative : !
- interrogative : ?
- impérative : !

**Les signes les plus utilisés sont :**

**Le point** indique une pause longue, le passage d'une idée à une autre. Il marque la fin de la phrase simple ou complexe. Il est toujours suivi d'une majuscule.

Exemple : Le soleil brille. La nature s'éveille sous ses rayons.

**Le point-virgule** sépare deux propositions que le sens rapproche il marque une pause importante à l'intérieur de la phrase. On peut presque toujours le remplacer par un point. Il n'est jamais suivi de majuscule.

Exemple : Elle est occupée aujourd'hui ; elle passera demain.

**La virgule** marque une pause légère dans la phrase, elle sert à :

- Séparer des mots ou des groupes de mots dans une énumération :

Exemple : Je mange du pain, du chocolat et un fruit.

- Séparer les différentes propositions dans la phrase :

Exemple : Comme la voiture roulait trop vite, elle manqua le virage.

**Les deux points** constituent une pause importante, ils introduisent une définition ou une explication, une énumération, une citation, une parole. On ne met jamais de majuscules après les deux points.

Exemple : Avant de partir, il a mis dans sa valise : des lunettes, une lampe de poche, des allumettes et un vieux chapeau.

**Les parenthèses** (une ouvrante et une fermante) servent essentiellement à introduire des propos jugés secondaires par rapport à l'argumentation principale. Ce peut être une précision, un bref commentaire, une référence au texte étudié.

Exemple : Le Président de la République (J.Chirac) se rend en voyage officiel en Italie.

**Les guillemets** : ils encadrent la citation de propos rapportés à titre de témoignages, d'exemples, dans un dialogue ; ils peuvent indiquer également qu'un mot doit être pris dans un sens particulier ou détourné.

Exemple : Il s'écria : «C'est le déluge. »

**Les points de suspension** indiquent une phrase inachevée, une hésitation, un sous-entendu, c'est au lecteur de le compléter. Ils sont suivis d'une majuscule. On ne met pas de point de suspension après «etc. ». Dans un texte le signe : [...] indique qu'une citation est incomplète.

Exemple : On n'entendait plus rien...

**Le tiret** a une fonction à peu près équivalente à celle de la parenthèse mais il isole un supplément d'information ou forme une sorte d'aparté de l'auteur. Il est également utilisé pour introduire le discours de chacun des interlocuteurs dans un dialogue. Il n'y a jamais de tiret avant un point ou un point-virgule en fin de phrase.

Exemple : Cet argument semble le plus fort – et serait le dernier, par ordre croissant d'importance – parce qu'il met en avant une valeur fondamentale, la liberté d'expression.

**Le point d'interrogation** traduit une question directe. On ne met pas de point d'interrogation à la fin d'une interrogation indirecte. En principe on met une majuscule après le point d'interrogation, sauf s'il s'agit d'une suite de questions qui se complètent.

Exemple : Quelle impression veut-on donner au lecteur ?

**Le point d'exclamation** exprime un sentiment de surprise, d'étonnement, d'indignation ou de colère. On emploie une majuscule après le point d'exclamation, sauf quand il s'agit d'une série d'exclamations ou de mots brefs (interjections) qui se succèdent.

Exemple : Oh, Hector, quelle idée !